

8.12. Discours du maréchal Pétain (Le vent mauvais) .Vichy, 12 août 1941

Français,

J'ai des choses graves à vous dire. De plusieurs régions de France, je sens se lever depuis quelques semaines un vent mauvais. L'inquiétude gagne les esprits, le doute s'empare des âmes. L'autorité de mon gouvernement est discutée; les ordres sont souvent mal exécutés (...) Nos difficultés intérieures sont faites surtout du trouble des esprits, de la pénurie des hommes et de la raréfaction des produits. Le trouble des esprits n'a pas sa seule origine dans les vicissitudes de notre politique étrangère. Il provient surtout de notre lenteur à reconstruire un ordre nouveau, ou plus exactement à l'imposer. La révolution nationale, dont j'ai, dans mon message du 11 octobre, dessiné les grandes lignes, n'est pas encore entrée dans les faits. Elle n'y a pas pénétré, parce qu'entre le peuple et moi, qui nous comprenons si bien, s'est dressé le double écran des partisans de l'ancien régime et des serviteurs des trusts. Les troupes de l'ancien régime sont nombreuses; j'y range sans exception tous ceux qui ont fait passer leurs intérêts personnels avant les intérêts permanents de l'Etat: maçonnerie, partis politiques dépourvus de clientèle mais assoiffés de revanche, fonctionnaires attachés à un ordre dont ils étaient les bénéficiaires et les maîtres, ou ceux qui ont subordonné les intérêts de la patrie à ceux de l'étranger.

Un long délai sera nécessaire pour vaincre la résistance de tous ces adversaires de l'ordre nouveau, mais il nous faut, dès à présent, briser leurs entreprises, en décimant les chefs. Si la France ne comprenait pas qu'elle est condamnée, par la force des choses, à changer de régime, elle verrait s'ouvrir devant elle l'abîme où l'Espagne de 1936 a failli disparaître et dont elle ne s'est sauvée que par la foi, la jeunesse et le sacrifice.

Le problème du gouvernement dépasse donc en ampleur le cadre d'un simple remaniement ministériel. Il réclame, avant tout, le maintien rigide de certains principes. L'autorité ne vient plus d'en bas; elle est proprement celle que je confie ou que je délègue.

Je sais par métier ce qu'est la victoire: je vois aujourd'hui ce qu'est la défaite. J'ai recueilli l'héritage d'une France blessée; cet héritage, j'ai le devoir de le défendre en maintenant vos aspirations et vos droits. En 1917, j'ai mis fin aux mutineries; en 1940, j'ai mis un terme à la déroute. Aujourd'hui, c'est de vous-mêmes que je veux vous sauver. A mon âge, lorsqu'on fait à son pays le don de sa personne, il n'est plus de sacrifice auquel l'on veuille se dérober; il n'est plus d'autre règle que celle du salut public. Rappelez-vous ceci: un pays battu, s'il se divise, est un pays qui meurt, un pays battu, s'il sait s'unir, est un pays qui renaît.

Vive la France!